

CSAL du 19 octobre 2023 Reconvocation du 27 octobre 2023

Monsieur le président,

Une semaine après que nous nous soyons croisés au même endroit sur le même sujet, que s'est-il passé sur notre belle planète ? Nous sommes tentés de dire : la routine. On massacre gentiment à Gaza et en Israël avec l'adoubement des « grands » de ce monde. En France, quiconque émet le semblant d'une suggestion que faire crever quelques milliers d'humains parqués dans une prison à ciel ouvert pour venger la folie meurtrière d'un groupe terroriste envers une autre population civile, est aussitôt qualifié d'extrémiste, voire d'antisémite, et est sommé de ne surtout pas se rassembler pour l'exprimer. Alors que des manifestations ont lieu dans de nombreux pays, au « pays des droits de l'Homme », le ministre de l'Intérieur nous rappelle la grande époque d'une pastille au goût douceâtre, en interdisant méthodiquement tous les rassemblements, sous les applaudissements nourris d'une grande partie de la classe politique, dans une « union nationale » de belle facture, allant de la droite de la gauche à la droite de la droite. Flippant !

Beaucoup moins grave en termes d'espoir dans l'humanité mais tout de même inquiétant en matière de démocratie sociale, le 14ème « 49-3 » vient d'être dégainé par le gouvernement Macron / Borne, dans l'indifférence générale, tant c'est devenu un mode banal et décomplexé de conduite de la politique dans cette 5ème république à l'agonie. Très préoccupant...

Plus proche de nous, agents de la DGFIP, l'attitude de nos dirigeants « de proximité », au niveau national et local nous interroge chaque jour un peu plus.

Concernant la négociation en cours à la DGFIP, la prime « one shot » programmée pour la fin de l'année pour les personnels aura donné lieu à une situation peu commune. Il y a quelques jours, dans les « actualités générales » d'Ulysse, la DGFIP annonçait triomphalement un « nouvel accord unanime », soulignant même « la dynamique de négociation collective » sur le volet de l'avancement de carrière dans notre administration. Ce n'était pas trop compliqué, dans la mesure où l'administration n'a fait que pousser les curseurs au maximum de ce qu'elle pouvait faire dans le cadre réglementaire, donc un vote majoritaire des OS n'était pas très surprenant (même si on est à des années-lumière du compte en matière de reconnaissance de la valeur professionnelle des agents !).

Une semaine plus tard, la négociation s'est poursuivie sur l'attribution d'une prime « one shot », que le DG Fournel avait choisi de n'attribuer qu'aux services qui ont traité le fiasco GMBI. La discussion avec les représentants du personnel n'a pas permis de faire évoluer sa décision sur le sujet, il a donc choisi d'affecter ces 9 millions d'euros à titre de « dommages et intérêts » aux 18 000 collègues des SIP, CDIF, services informatiques associés à la mission et centres de contacts, qu'il a considéré davantage malmenés par sa politique au sein de la DGFIP que les autres collègues. Inutile de vous dire combien la

moutarde nous est montée au nez face à l'attitude de plus en plus rédhibitoire du dialogue dit « social » dans notre administration. De bas en haut de l'échelle, c'est le même mépris des collègues qui effectuent le travail au quotidien. En Haute-Garonne, tu revendiques un peu trop fort : hop, au tribunal ! À Bercy, tu réclames une juste répartition d'une « indemnité-pourboire » de fin d'année, on te renvoie dans tes 22 mètres en diffusant un communiqué sur Ulysse qui ne fait même pas référence à la « négociation » qui a eu lieu sur le sujet avec les organisations syndicales représentatives.

Le doute n'est plus permis, le directeur général ne fait référence aux organisations syndicales que lorsqu'elles votent unanimement les propositions qu'il a faites. C'est ce que définit le corporatisme ou l'association « capital / travail », chère à la Charte du travail du gouvernement Pétain, que nous avons déjà évoquée dans notre déclaration liminaire de la première convocation de ce CSAL. Comme vous, M. le directeur, M. Fournel a fait des vœux pleins d'empathie à l'ensemble des personnels en début d'année 2023 et s'assoit dessus, une fois le message publié sur Ulysse. Vous-même, localement, avez prodigué des vœux du même tonneau au mois de janvier et, quelque mois plus tard ... vous avez supprimé les ponts naturels, pour ne point déplaire au directeur général.

C'est ce même directeur général qui dénonce un taux de « décroché téléphonique » de 2,5 % dans les SIP un jour de pont naturel 2022 pour inciter les directeurs à supprimer pour 2024 les ponts naturels, et qui tolère ce même taux de réponse au téléphone toute l'année au centre amendes services de Toulouse. Et les collègues de la TTA/Centre amendes de Toulouse, ils n'ont pas mérité une prime de maltraitance pour travailler depuis des années dans les conditions inadmissibles que vous leur réservez, M. Fournel, et que vous tolérez, M. Perrin ??? Visiblement non ! Ils doivent se contenter juste des remerciements que leur adresse le DG via le message publié sur l'intranet Ulysse, le 25 octobre 2023 : « Je souhaite remercier très chaleureusement et très sincèrement l'ensemble des acteurs amendes de la maison, à tous les niveaux, sans lesquels ces bons résultats n'auraient pas été possibles. Je les invite naturellement à poursuivre et amplifier encore leurs efforts, pour que nous puissions nous porter durablement à la hauteur de nos ambitions. ». Chers collègues, poursuivez et amplifiez vos efforts en 2024 !!! Pour espérer grappiller une hypothétique « prime-pourboire » l'an prochain ? Désormais, on ne dit plus « mépris », on dira simplement « Fournel » !

Et les collègues des SPF, ils n'ont pas mérité la prime de 500 euros pour avoir, au prix de cadences infernales, réduit le délai de publication des actes de manière drastique ???

Et les collègues des SGC, premières victimes du NRP, êtes-vous informés qu'ils ont reçu des milliers de contribuables affolés par GMBI ?

Diviser pour mieux régner est la devise que, chacun à votre niveau, vous appliquez partout. Les agents ne sont pas dupes et ont tout de suite pensé à la prime Covid, de triste mémoire.

Vous êtes, en quelque sorte, en train d'annoncer aux agents de la DGFIP la rémunération au mérite (le RIFSEEP ou son supplétif, que le ministre Guérini vend dans toutes ses interviews) en agissant ainsi, même si cette prime 2023 ressemble plus à une prime à la souffrance.

Hier, 26 octobre 2023, se tenait un CSA de réseau au cours duquel les représentants des personnels ont réitéré à la présidente de l'instance leur demande d'accord du pont naturel du 10 mai 2024. La responsable des RH de la DG (vous avez fait une émule, M. Perrin) s'est arqueboutée à défendre la note de M. Fournel et la fameuse « continuité du service public » qu'elle participe, avec lui, à désosser minutieusement depuis son arrivée. Pour ceux qui ont participé à l'audience du tribunal administratif le 3 avril 2019 à Toulouse, cet axe de défense nous rappelle l'attitude du responsable du pôle fiscal de l'époque, arguant lui aussi de la défense du service public pour motiver la présidente à condamner les collègues en piquets de grève. Décidément, les cadres supérieurs de la Haute-Garonne sont des modèles jusque dans les plus hautes sphères des Finances publiques.

L'ensemble des élus au CSA de réseau a donc décidé de clore le CSA et de s'inviter chez le directeur général pour essayer de débloquent la situation. Sa réponse a été la suivante sur l'autorisation d'absence du 10 mai 2024 : il demande un nouveau délai pour étudier les possibilités offertes par le calendrier pour l'organisation de la campagne déclarative, ainsi que les dispositions qui seront prises dans d'autres services publics. Après avoir mis quasiment deux ans pour élaborer un règlement intérieur des CSA, voilà qu'il faut maintenant plusieurs mois pour fixer deux ponts naturels pour 2024. Heureusement que les gueux de la DGFIP, ceux qui ont les mains dans le cambouis, ceux qui, en bout de chaîne, font face, tant bien que mal, à des usagers de plus en plus malmenés, ne tergiversent pas de telle manière pour rendre le service public de la meilleure des façons possibles.

Messieurs, désormais, à l'aune de cette attitude de mépris et de défiance il va être difficile de garder la confiance des fonctionnaires dont vous avez la responsabilité, tant au niveau national qu'au niveau local. Si vous persistez dans cette voie, attendez-vous alors à des lendemains difficiles...

Ceux qui prétendent défendre la paix en encourageant la guerre ne sont que des fossoyeurs et des faussaires !

Ceux qui prétendent défendre le service public en supprimant des emplois et en réduisant son implantation ne sont aussi que des fossoyeurs et des faussaires !